

Chapitre 8

Mobilisation des ressources de la communauté et campagne



Ce chapitre décrit comment :

- Utiliser les ressources de la communauté pour développer et fournir une information sur la prévention et le contrôle des FHV au sein de la communauté.
- Trouver des messages-clé et des relais de communication.
- Évaluer les activités de communication et les améliorer si besoin est.



Chapitre 8

Chapitre 8 Mobilisation des ressources de la communauté et campagne d'éducation

Quand on suspecte un cas de FHV :

- S'assurer que la communauté a entendu parler des épidémies de FHV et en connaît le mode de transmission.
- Faire participer la communauté à la recherche de la source de l'épidémie et au contrôle de celle-ci.
- Apaiser les craintes et les rumeurs de la population.

Pour développer l'éducation de la communauté en situation d'urgence :

- Évaluer les forces et les faiblesses de la communauté et l'importance du problème sanitaire actuel.
- Mobiliser les membres-clé de la communauté qui planifieront et conduiront les efforts de la communauté.
- Décrire la population-cible et trouver des messages sanitaires.
- Mettre sur pied et conduire des actions éducatives pour faire passer les messages.
- Évaluer les actions en cours et les améliorer si nécessaire.

La mobilisation de la communauté en réponse à une épidémie de FHV peut se faire rapidement si l'éducation de la communauté a été prévue.



8.1 Identifier les ressources-clé de la communauté

Les personnes de l'établissement de santé responsables des situations d'urgence ou de la coordination des activités lors de FHV devront trouver des organismes-clé au niveau de la communauté ou d'autres sources connaissant la communauté et la façon d'accéder à ces organismes, soit par exemple :

- Organismes locaux gouvernementaux
- Organismes locaux non gouvernementaux
- Groupes religieux : missions, églises, mosquées, temples
- Entreprises
- Écoles
- Clubs de sport et clubs de loisirs
- Organismes d'entraide
- Organisations de bénévoles et d'entraide communautaire.

Pour chaque organisme, recueillir et noter les informations suivantes :

- Sa qualification
- La personne à contacter
- Les ressources humaines disponibles
- Les ressources en matériel disponible, comme des voitures, des fournitures de bureau et de l'équipement pour la communication.

Noter les informations sur un tableau comme celui qui suit. Le préparer à l'avance et s'en servir lorsque survient un cas de FHV.

Groupe ou organisme	Qualification	Personne à contacter et comment l'atteindre	Ressources humaines	Matériel disponible	Contacté ?	Tâches assignées
Croix Rouge	Réponse aux situations d'urgence ; secours lors de catastrophes	Amadou Barrie Maison près de l'hôtel	35 volontaires formés	2 camions à benne		
Mission catholique de St François	Enseignement ; jardins d'enfants	Sœur Françoise (Utiliser la radio à ondes courtes à la mission catholique)	6 sœurs 4 novices 165 étudiants internes	1 Land Cruiser 1 pièce de rangement 1 photocopieuse 1 radio à ondes courtes		
Association de commerçants	Marketing et relations communautaires	Kira Talitha Magasin général sur la rue principale	12 membres bien connus de la communauté 41 livreurs connaissant le domicile des clients	1 chariot tissus, matières plastiques, seaux, eau de Javel		
Coopérative de fermiers	Développement économique	Daoudou Maliki Bâtiment du Gouvernement Téléphone : 21246	2 ouvriers parlant couramment le langage des populations rurales	1 poste de radio à ondes courtes 1 voiture fournitures de bureau		



8.2 Rencontrer les personnes responsables au sein de la communauté et évaluer la situation en cours

Inviter les représentants de chaque organisme à une réunion.

Leur expliquer que le but est de développer un comité de mobilisation qui aidera à arrêter l'épidémie. En collaboration avec le coordonnateur pour les FHV et le personnel hospitalier, le comité de mobilisation :

- Fera la liaison entre le comité de mobilisation et le coordonnateur des FHV, ceci pour que le personnel hospitalier soit au courant de l'évolution de l'épidémie au niveau de la communauté.
- S'assurer que les membres de la communauté comprennent :
 - Comment reconnaître les signes et les symptômes des FHV.
 - Comment la maladie se transmet.
 - Les précautions individuelles à prendre pour éviter le contact avec du matériel contaminé et des fluides corporels.
 - A quelle personne faire le rapport d'un cas suspect. Par exemple, mettre une personne volontaire de la Croix Rouge dans l'établissement de santé qui sera chargée de recueillir les rapports des membres de la communauté sur les décès inexplicables ou sur les cas suspects de FHV.
 - L'importance du lavage des mains, de la décontamination des surfaces de travail, du blanchissage sans risque des vêtements et du linge, et des autres mesures de contrôle de l'infection au niveau de la maison (par exemple, essayer de garder le malade dans un coin isolé de la maison).
 - La décontamination spéciale de la literie et de la pièce où le malade est décédé.
 - La nécessité de limiter les contacts entre le malade et les autres membres de la famille et de la communauté.

- Le nécessité de suivre les sujets qui ont eu un contact avec un malade. La durée de cette période de surveillance est fonction de la période d'incubation de la maladie.
- Quand envoyer un malade à l'hôpital. Le coordonnateur des FHV, la personne qui assure la liaison avec la communauté ou un volontaire de la Croix Rouge pourra faciliter le transfert si la communauté a été convenablement préparée. Par exemple, ils pourront aider au transport sans risque du malade jusqu'au centre de soins, aider à désinfecter l'endroit de la maison où le malade a été soigné et aider à transporter les corps des malades décédés.
- Comment prendre soin des malades à la maison avant que le diagnostic de FHV ne soit fait mais aussi après leur sortie de l'hôpital.
- Ce que l'on attend des familles pendant le séjour du malade à l'hôpital.
- Pourquoi les rites d'inhumation doivent être changés durant l'épidémie.
- Délivrer des messages sanitaires par des méthodes de communication variées qui devront atteindre le plus de personnes possible dans la communauté.
- Conduire une surveillance de la communauté comprenant les rapports de décès, des activités de recherche active des cas, et un suivi des cas.

Fig. 59. Rencontrer les responsables au sein de la communauté



8.3 Définir la population-cible

Pour préparer une description complète de la population-cible, rassembler et présenter les informations suivantes :

- Plan de la ville
- Nombre d'habitants
- Principaux groupes ethniques
- Localisation de populations particulières, comme les réfugiés ou les personnes vivant dans des camps, parmi lesquelles le risque de transmission est particulièrement élevé
- Nombre de personnes susceptibles d'être affectées par l'épidémie
- Les populations à haut risque.

S'enquérir, auprès des membres du comité de mobilisation, d'informations supplémentaires qu'ils pourraient avoir sur la population-cible, comme par exemple ce qu'ils savent sur les villages voisins et sur les déplacements récents de la population locale vers d'autres zones.

8.4 Décrire les situations qui contribuent au risque de transmission

Identifier les risques de transmission possible pour la communauté.

Par exemple, est-ce que la communauté sait comment la maladie se transmet et comment elle peut être évitée ? Est-ce l'usage de rendre visite aux malades chez eux ? Pendant la période de deuil, est-ce que l'imposition des mains sur le corps du défunt est une façon de montrer son chagrin ? Faut-il apprendre de nouvelles méthodes ? Dispose-t-on d'eau de Javel ?

8.5 Établir ce qui devra changer et les actions éducatives à entreprendre

Spécifier les changements de comportement et les actions nécessaires pour résoudre les problèmes. Par exemple, si la coutume traditionnelle veut que le corps du défunt soit lavé et touché, la communauté devra adapter les pratiques d'inhumation.

8.6 Identifier les obstacles à l'observation des changements et définir les actions recommandées

Discuter avec les membres du comité de mobilisation de ce qui pourrait empêcher les individus d'observer les actions et les changements qui ont été recommandés. Par exemple :

- Est-ce qu'ils connaissent les précautions particulières à prendre en cas de FHV et comment les appliquer ?
- Est-ce qu'ils connaissent les méthodes à mettre en œuvre pour effectuer les actions et les changements recommandés ?
- Est-ce qu'ils ont les ressources nécessaires pour effectuer les actions et les changements recommandés ?
- Ont-ils compris que certaines pratiques de soins et d'inhumation devront changer durant l'épidémie, même si elles concernent des croyances religieuses traditionnelles ou des pratiques culturelles ?

8.7 Faire passer des messages spécifiques

Revoir les informations recueillies par le comité de mobilisation.

Choisir des messages qui soulignent le risque particulier de transmission et qui prennent en considération les obstacles à l'observation des précautions recommandées.

Par exemple, la coutume de la communauté peut être de faire des visites aux malades chez eux. Prévoir un message recommandant une limitation du nombre des visiteurs et des visites. Y adjoindre aussi une information sur la transmission de la maladie, pour aider la communauté à comprendre la nécessité de changer ses pratiques coutumières.



Après avoir choisi les messages, décider de la priorité des actions éducatives.

Par exemple, donner une information de base sur les FHV et leur transmission avant de dire à la communauté de ne pas toucher le corps d'un parent qui vient de mourir.

Les membres de la communauté peuvent avoir entendu dire que tous les malades meurent à l'hôpital. Pour apaiser craintes et rumeurs, donner rapidement l'information sur le mode de transmission des FHV et sur les mesures de précaution prises à l'hôpital pour protéger les malades, le personnel et la communauté.

8.8 Choisir les moyens de diffusion des messages

Faire une liste des moyens de communication possibles avec la communauté. Il faudra utiliser plus d'un moyen de communication pour atteindre le maximum de personnes avec l'information nécessaire. Par exemple, prendre en considération :

- Les canaux de communication déjà en place dans la communauté (église, mosquée, temple et autres réseaux ; guérisseur, communication individuelle)
- Les campagnes de porte à porte
- Les messages radiodiffusés
- Les radios personnelles à ondes courtes pour atteindre les endroits isolés
- Les banderoles et les affiches.

Pour chacune des méthodes de communication, contacter la personne responsable afin de s'assurer de sa participation et de son support.

8.9 Distribuer les tâches et entreprendre les actions éducatives

Regarder la liste des ressources de la communauté présentée paragraphe 8.1. Déterminer qui devra faire quoi. Par exemple :

- Les chefs religieux feront les annonces au cours des services et prépareront les messages à délivrer en petits groupes ou individuellement.
- La Croix Rouge recevra une formation sur l'évacuation des corps et l'inhumation sans risque.
- La formation des volontaires de la Croix Rouge et des étudiants volontaires sera faite par une personne membre du personnel hospitalier, elle-même formée sur les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV. Un programme de formation sera mis sur pied et le comité travaillera sur l'information demandée.
- Le gouverneur ou le chef du village feront des annonces publiques avec un haut-parleur pour conseiller à la communauté de rester calme, d'écouter les annonces et d'assister aux sessions d'information.
- Les groupes d'étudiants fabriqueront des banderoles à accrocher en travers des rues pour faire passer un message particulier, produiront des tracts, les distribueront et iront de porte à porte pour répondre aux questions.

Susciter chez les membres du comité de mobilisation des idées sur les problèmes possibles et leur solutions. Décrire les problèmes survenus lors des épidémies précédentes ou qui pourraient survenir dans une épidémie à venir. Expliquer que les réunions avec le groupe continueront pendant toute la durée de l'épidémie et que les problèmes nouveaux seront discutés au fur et à mesure de leur apparition.

Si les ressources financières ou humaines sont limitées, établir des priorités. Choisir les actions spécifiques qui auront le plus d'impact. Travailler avec le comité de mobilisation pour assurer la coordination et communiquer avec toutes les sources d'aide dans la communauté. On peut trouver les moyens d'accomplir toutes les actions éducatives en mobilisant les groupes et leur faisant comprendre les besoins de la communauté.

Utiliser la feuille d'informations sur la communauté pour organiser les tâches spécifiques et pour les répartir entre les différentes organisations.



8.10 Évaluer les actions éducatives

L'évaluation des efforts d'éducation de la communauté devra être une évaluation continue. Noter toutes les actions accomplies, les problèmes et leurs solutions. Utiliser les résultats de l'évaluation pour apporter des améliorations. Quand un problème surgit, chercher pourquoi et trouver une solution. Apporter de nouvelles solutions aux problèmes et mettre ces solutions en place.

Par exemple, pendant l'épidémie de 1995 de fièvre hémorragique à virus Ebola à Kikwit, l'éducation de la communauté a été l'élément-clé pour arrêter l'épidémie. Cependant, personne n'avait prévu que les survivants seraient rejetés par les membres de la communauté qui pensaient que les malades étaient toujours porteurs de la maladie. Une nouvelle action éducative devra être développée pour éviter que les survivants et les enfants ne soient abandonnés.

8.11 Obtenir de la communauté des informations en retour

Le comité de mobilisation devra choisir un représentant pour la communauté, ou plusieurs représentants de différentes parties de la communauté (par exemple, un représentant par quartier) qui assisteront aux réunions de la communauté et recueilleront les informations en retour. Expliquer à la communauté le but du comité de mobilisation. Décrire les actions éducatives qui ont été prévues ou qui ont déjà été entreprises. Renforcer le rôle de critique des représentants de la communauté en fournissant à leurs communautés respectives l'information venant du comité de mobilisation. Les représentants de la communauté sont aussi une source importante d'informations concernant les risques de transmission possibles et les actions éducatives.

Être attentif aux informations provenant de la communauté sur le résultat des efforts d'éducation dans la communauté. Par exemple, y a-t-il des quartiers où les messages sanitaires n'ont pas atteint les membres de la communauté ?

8.12 Organiser des réunions fréquentes avec le comité de mobilisation

Organiser des réunions à intervalle régulier avec les membres du comité de mobilisation. Les encourager et les aider à garder un enthousiasme intact pour continuer les efforts. Leur donner de nouveaux messages et l'information nécessaire. Travailler ensemble pour identifier les problèmes qui surgissent et pour trouver des solutions.



Chapitre 8
